

User Code of Conduct

The Library should be a welcoming and secure place where every user can enjoy access to quality programs, services and resources. In order to maintain an enjoyable environment all Library users (Patrons) are requested to respect the following code of conduct.

RESPECT FOR OTHERS

The Library asks for your cooperation in maintaining a pleasant environment by respecting your fellow Patrons and Library staff. Please refrain from the following verbal and non-verbal behaviour:

- Disruptive or intrusive behavior, such as loud talking, running or roughhousing or any other behaviour that would disturb other Patrons. Cell phones must be kept on vibrate, and talking in a low, respectful voice is allowed only in certain designated areas.
- Bullying or harassing others in any way.
- Posting notices (except notices that have been pre-approved by the Library Director, to be posted in pre-approved designated areas), distributing circulars or petitions, and soliciting of any kind.
- Photographing, filming or video recording of Library staff and users on Library property without prior written approval of the Library Director.
- Using sport equipment or any wheeled footwear inside the building such as bicycles, tricycles, roller skates, roller blades, scooters and skateboards, except for strollers or where such use is to afford a disabled person access to the Library.
- Bringing any animals into the building, except one assisting a disabled or visually impaired person or as allowed by the Library during authorized programs.
- Entering the library without a shirt or shoes.
- Viewing material that is sexually explicit or violent in nature on public computers or DVD players at public viewing stations.

SECURITY AND SAFETY

The Library is committed to ensuring the dignity and safety of all Library Patrons and Library Staff. The following behavior will not be tolerated:

- Violent, threatening, abusive conduct (including discriminatory, aggressive or harassing language) of any kind towards Library staff and other users.
- Leaving children 8 years old or younger unsupervised.
- Accessing any illegal websites including but not limited to those exploiting children.
- Selling or distributing drugs, consuming alcohol or drugs, or being under the influence of alcohol or drugs on Library premises.
- Smoking including electronic cigarettes.
- Using entrances and exits other than those authorized for public and entering "Staff Only" areas without express permission.
- Refusal to leave the Library building or grounds upon request by Library Staff.

RESPECT FOR LIBRARY PREMISES, MATERIALS AND EQUIPMENT

The Library strives to maintain a clean and inviting environment with materials, furniture and equipment in good condition. The following is not permitted:

- Bringing Library materials into washrooms.
- Consuming food and beverages inside the Library (except in the Library Café). Beverages in a container with a tight-fitting lid are tolerated except close to any computer or other electronic equipment.
- Damaging Library materials. It is not permitted to highlight, underline, cut, tear, fold pages, or otherwise mark up or damage Library materials.
- Theft of Library materials. Library materials must be checked out before they leave the Library. With probable cause, Patrons may be asked by staff to open briefcases, bags, purses, packs, etc. for inspection upon exiting the Library.
- Damaging Library art, equipment or furniture.
- Bringing Library materials to a place with known or suspected bed bugs or other insect infestation.

GENERAL SANCTIONS

Failure to comply with the Library's User Conduct Guide may lead to one or more of the following sanctions: receipt of a verbal and/or written warning, an immediate expulsion from the Library premises, a temporary withdrawal of Library privileges, a ban from entering the Library premises, a report to City's Public Security Department, a report to the Police depending on the gravity of the violation.

Guide de conduite de l'utilisateur

La bibliothèque devrait être un lieu accueillant et sûr, où tous les usagers peuvent profiter d'un accès à des programmes, des services et des ressources de qualité. Afin de maintenir un environnement agréable, tous les usagers (clients) de la bibliothèque doivent respecter le code de conduite suivant.

RESPECT ENVERS LES AUTRES

La bibliothèque demande votre collaboration au maintien d'un environnement agréable en vous invitant à respecter les autres usagers et le personnel de la bibliothèque. Veuillez éviter les comportements verbaux et non verbaux suivants :

- Une conduite disruptive ou intrusive, comme parler fort, courir, bousculer ou tout autre comportement qui dérange les autres usagers. Les téléphones cellulaires doivent être mis en mode vibration. Parler d'une voix basse et respectueuse n'est permis que dans certaines zones désignées.
- Toute forme d'intimidation ou de harcèlement.
- Afficher des avis (sauf ceux qui auront été préautorisés par la directrice de la bibliothèque et qui seront affichés dans les zones désignées préautorisées), distribuer des prospectus ou des pétitions, et toute forme de sollicitation.
- Photographier, filmer ou enregistrer sur vidéo le personnel et les usagers de la bibliothèque sur le terrain de la bibliothèque sans avoir d'abord obtenu l'autorisation écrite de la directrice de la bibliothèque.
- Utiliser de l'équipement sportif ou toute forme de chaussures à roulettes à l'intérieur de l'établissement, comme des bicyclettes, des tricycles, des patins à roulettes ou à roues alignées, des scooters et des planches à roulettes, à l'exception de poussettes ou d'appareils dont l'utilisation sert à permettre l'accès à la bibliothèque à une personne à mobilité réduite.
- Amener des animaux dans l'édifice, sauf ceux qui assistent une personne à mobilité réduite ou ayant une déficience visuelle, ou selon ce qui est permis par la bibliothèque dans le cadre de programmes autorisés.
- Entrer à la bibliothèque sans chaussures ou chemise.
- Visionner du matériel sexuellement explicite ou violent sur des ordinateurs publics ou sur des lecteurs de DVD aux postes de visionnement publics.

SÉCURITÉ ET SÛRETÉ

La bibliothèque s'engage à assurer la dignité et la sécurité de l'ensemble des usagers et des employés de la bibliothèque. Les comportements suivants ne seront pas tolérés :

- Avoir toute forme de conduite violente, menaçante ou abusive (incluant un langage discriminatoire, agressif ou harcelant) envers le personnel de la bibliothèque et les autres usagers.
- Laisser des enfants de huit ans ou moins sans supervision.
- Accéder à des sites illégaux, incluant (sans s'y limiter) ceux qui exploitent des enfants.
- Vendre ou distribuer de la drogue, consommer de l'alcool ou des drogues, ou être sous l'influence d'alcool ou de drogues à la bibliothèque.
- Fumer, incluant les cigarettes électroniques.
- Utiliser les entrées et les sorties qui ne sont pas autorisées au public et entrer dans des zones réservées au personnel sans en avoir l'autorisation expresse.
- Refuser de quitter l'édifice ou le terrain de la bibliothèque à la demande du personnel de la bibliothèque.

SANCTIONS GÉNÉRALES

Le défaut de se conformer au Guide de conduite de l'utilisateur de la bibliothèque peut entraîner au moins une des sanctions suivantes :

un avertissement verbal ou écrit, l'expulsion immédiate de la bibliothèque, un retrait temporaire des privilèges liés à la bibliothèque, une interdiction d'entrer dans la bibliothèque, un rapport déposé au Service de sécurité publique de la Ville ou un rapport déposé à la police, selon la gravité de l'infraction.

RESPECT ENVERS LES LIEUX, LE MATÉRIEL ET L'ÉQUIPEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque s'efforce de maintenir un environnement propre et invitant en offrant du matériel, des meubles et de l'équipement en bonne condition. Les actions suivantes ne sont pas permises :

- Apporter du matériel de la bibliothèque aux toilettes.
- Consommer des aliments et des boissons à l'intérieur de la bibliothèque (sauf dans le café de la bibliothèque). Les boissons dans un contenant muni d'un couvercle hermétique sont tolérées, sauf près des ordinateurs et de l'équipement électronique.
- Endommager le matériel de la bibliothèque. Il n'est pas permis de surligner, de souligner, de couper, de déchirer, de plier des pages, ou d'annoter ou d'endommager de quelque autre façon le matériel de la bibliothèque.
- Voler le matériel de la bibliothèque. Le matériel de la bibliothèque doit passer par le comptoir de prêt avant de quitter la bibliothèque. Pour des motifs raisonnables, les employés peuvent demander aux usagers d'ouvrir leurs porte-documents, sacs, sacs à main, sacs à dos, etc., pour qu'ils soient inspectés à la sortie de la bibliothèque.
- Endommager les œuvres d'art, l'équipement ou les meubles de la bibliothèque.
- Apporter du matériel de la bibliothèque en un lieu que l'on sait ou que l'on soupçonne être infesté de punaises de lit ou d'autres insectes.